Adhésion à Cher Dames de Loire

L’Assemblée Générale vote le montant de l’adhésion chaque année.

Pour l’année 2025-2026, elle est fixée à **50 euros**. L’adhésion correspond à la période du 1er septembre au 31 août.

Contactez l’association à l’adresse [**contact@cherdamesdeloire.fr**](mailto:contact@cherdamesdeloire.fr) pour adhérer !